

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : **5101**

Société : **R.A.M**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **Rachid Chahmed**

Date de naissance :

1954

Adresse :

55 Rue Al-Holkarim Kattabi Berrechid

Tél. : **0654587602**

Total des frais engagés : **737,50** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur ARAQHOUSSAINI Naji
Médecine Générale
16, Rue Okba Binou Nafie
BERRECHID - Tel : 33 78 21

Date de consultation : **16 AOUI 2023**

Nom et prénom du malade : **RADI Kechiouche** Age : **65**

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **Diabète + HTA**

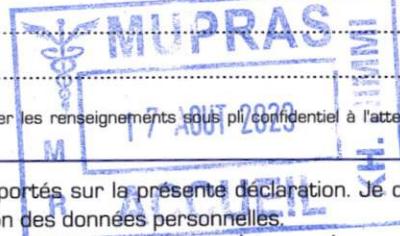
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : 



Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16 AOUT 2023	2	1	200.00	 Docteur ABDELLAÏF BOUSSAINI Naïb Médecin Général 16, Rue Okba Ben Nafaa BERRECHID TAN 30 73 21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie EL QUADIAINE Family Doctor en Pharmacie Rue de Nouasser - Tel (02) 33.47.71 CASABLANCA	16/08/2023	537,50

INP : 062025911

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

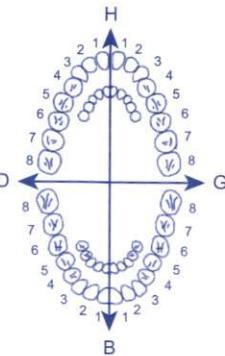
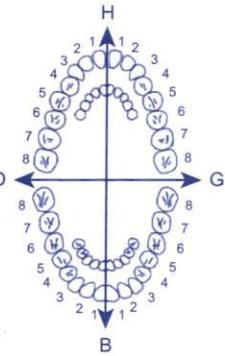
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Araqi Houssaini Naji

MEDECINE GENERALE

Echographie Générale

Ex. Médecin Chef des Forces

Royales Airs de Casablanca

Expert assenément auprès des Tribunaux

16, Rue Okba Bnou Nafie - Berrechid

Tél. : 05 22 33 73 21

GSM : 06 62 07 65 56

الدكتور عراقية حسيني نجيب
الطب العام
الفحص بالصدى

اطبيب رئيسي سابق بالقوات
الجوية الملكية بالدار البيضاء
خبير معلم لدى المعاهد

16, زفة عقبة بن نافع - برشيد

الهاتف : 05 22 33 73 21

الموبيل : 06 62 07 65 56

16 AOUT 2023

- RADi Kombouchic

15, 50x2
① Lantus Solosker (2B)

29,30 28 ui W le los

② - Notrixa au 1,8 mg / 8 mg

30,80 - Trimedol 8mg

③ - Hormonal 20 mg

29,00 2 gel/j à ref
④ - Doxycycline 400 mg
deux fois par jour

TB 537, 50

Docteur ARACI HOUESSAINI Naji
Médecine Générale
16, Rue Okba Bnou Nafie
BERRECHID Tél. 33 73 21

PPV: 29DH00
PER: 03/25
LOT: M935

Dolifen® 400 mg
Ibuprofène

30 Comprimés pelliculés



6 118000 042174

13/03/2015
20H30

OMEPRAZOL® Promopharm

Omeprazole 20 mg

28 gélules

PROMOPHARM S.A.



6 118000 240587

LOT : 4451
PER : 05 - 28
P.P.V : 30 DH 80

Trimedat® suspension buvable à 0,787%
Flacon de 250ml



6 118000 090960

14011124

6 118001 130184

NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg
30 comprimés à Libération Modifiée
PPV : 79,90 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain Sebaâ Casablanca
Lantus Solostar 100U/ml inj
b1 Sty 3ml
P.P.V: 152,50 DH



6 118001 081608

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain Sebaâ Casablanca
Lantus Solostar 100U/ml inj
b1 Sty 3ml
P.P.V : 152,50 DH



6 118001 081608